

Cénotaphe des comtes de Neuchâtel

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **34 (1946)**

Heft 716

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Compte de Chèques postaux I. 943

Paraît tous les quinze jours le samedi

FONDATRICE DU JOURNAL Emilie GOURD RÉDACTION M ^{me} WIBLE-GAILLARD, 10, rue des Granges ADMINISTRATION ET ANNONCES M ^{lle} Renée BERGUER, 7, route de Chêne	Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	ABONNEMENTS SUISSE 1 an Fr. 6.— 6 mois 3.50 ETRANGER 1 an 8.— Le numéro... 0.25 Les abonnements partent de n'importe quelle date	ANNONCES 11 cent, le mm. Largeur de la colonne : 70 mm. Réductions p. annonces répétées
---	---	--	---

Rien n'est petit ou grand
en soi ; il ne le devient
que par l'esprit que nous
y portons.

Adolphe MONOD.

La collaboration entre l'homme et la femme dans la vie nationale

Congrès de Zurich, 24 septembre 1946.

Mesdames,
Le Congrès auquel nous venons d'assister est un magnifique et vivant exemple de ce que les femmes suisses ont déjà accompli dans une foule de domaines. Mais tout ceci, elles l'ont presque toujours accompli seules, entre femmes. Ne serait-il pas temps de renoncer à ce travail unilatéral et d'arriver maintenant à une collaboration effective entre les hommes et les femmes ?

Tout, dans la nature, nous montre que, pour réaliser un acte créateur, l'union du principe masculin et du principe féminin est nécessaire. Ces deux principes doivent se conjuguer, c'est-à-dire unir ce qu'ils ont de particulier pour créer un être nouveau. L'homme et la femme, dressés l'un contre l'autre par la rivalité des sexes, se sont fait trop longtemps la guerre. Il y a déjà assez de motifs de se battre dans le monde, il faut que sur ce terrain-là, au moins, on fasse la paix.

Que l'homme et la femme apprennent à se mieux connaître et à se respecter mutuellement. Leurs qualités sont complémentaires : celles de l'homme imprégnées d'instinct combattif, nous rappellent que la vie est toujours une lutte, celles de la femme sont illuminées par l'amour maternel qui sait le prix de cette vie et ne la risque pas impunément.

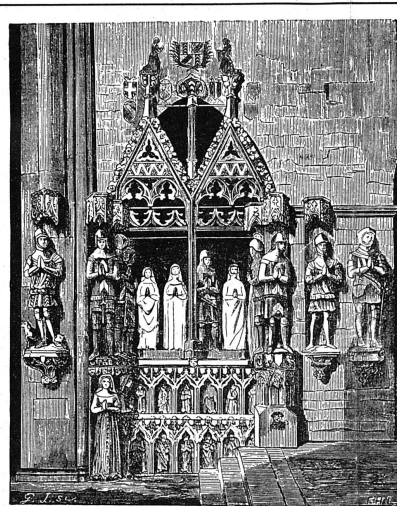
Comme l'a si bien dit le professeur Theophile Sperry : « La femme est plus près de l'être, l'homme est plus près de l'action. L'homme cherche à croître en augmentant sa souveraineté, la femme en approfondissant sa communion avec les êtres. L'être appartient à la femme sous sa forme la plus élémentaire : la vie ; la femme cherche le contact immédiat avec ce qui est vivant ; son plus profond besoin c'est de créer la vie, c'est d'aider un être vivant à s'épanouir, c'est de venir en aide là où une existence est en danger ».

La famille est la cellule fondamentale de notre vie nationale. C'est dans son sein que se forge, de génération en génération, l'avenir du pays. C'est au foyer que nous voyons le plus bel exemple de collaboration entre l'homme et la femme.

Cependant, l'homme, depuis les temps primitifs, et par la force des choses, est peu à peu sorti de son foyer. Il est devenu un guerrier, un homme de métier, un homme d'état.

La femme, jusqu'au siècle dernier est, au contraire, restée confinée dans sa maison. Elle a gardé pour son foyer, pour ses enfants, ses qualités personnelles, laissant tout le domaine de la vie publique dans les mains masculines. L'homme est parti seul, laissant la femme à la maison. Il a fermé la porte derrière lui. Il n'y a pas eu de rapports vivants entre le foyer et la vie publique et la conséquence en est que la femme, dans son ménage, manque d'air et que la vie politique manque d'intimité, de vie personnelle.

Il faudrait maintenant retrouver sur le plan politique cette collaboration de l'homme et de la femme, faire de l'Etat un grand foyer, où chaque citoyen se sente chez lui, et non pas la terrible machine administrative qui ne tient pas assez compte de la personne humaine.



Cénotaphe des Comtes de Neuchâtel.

Pierres vivantes

Une leçon d'histoire comme on voudrait en entendre souvent.

La « Soirée latine » du Congrès féminin suisse, avant de devenir une fête de la musique et de la danse, débutait par la note sérieuse d'une évocation historique, assez nouvelle dans ce genre. Les éclaireuses de Neuchâtel ont représenté le Cénotaphe de leur Collégiale (XIV^{ème} siècle) dont les 15 personnages de pierre ont repris vie dans un décor d'architecture gothique.

Les costumes combinés, teints et exécutés par les Eclaireuses, elles-mêmes, faisaient honneur à leurs mains habiles et témoignaient du soin, du goût et du sens historique qu'elles apportèrent à cette préparation.

Ces jeunes filles, presque des fillettes, dirigées avec autorité par la cheffaine Schweizer ont présenté ce « jeu » avec une grandeur surprenante et un sens remarquable de l'attitude et de la plastique. Celles qui, au pied du monument, figuraient des pleureuses, psalmodièrent l'inscription latine et sa traduction, puis le comte Louis et sa fille Isabelle racontèrent, dans un texte de M. Maurice Jeanneret, leur existence mouvementée et érudite. Les personnages évoqués par le récit s'avancèrent alors dans leur costume de pierre armorié ou la blancheur de leurs atours.

La simplicité, la dignité, la perfection de cette évocation moyenâgeuse firent une impression d'art véritable et de haute culture. R. B.

Il faut d'abord ouvrir la porte aux femmes, leur donner l'égalité des droits politiques. Le droit de vote, pour elles, n'est pas un but, c'est un point de départ. Il nous permettra de trouver la place où nous pourrions le mieux remplir nos fonctions de femmes. Nous demandons que l'on nous donne la clé de la maison nationale, comme celle de la maison familiale, que nous puissions y entrer librement... y donner parfois un coup de balai... et y apporter des fleurs.

Mais nous n'oublions pas que la place de la femme dans la vie politique ne se justifie pas si elle adopte les méthodes de l'homme. La voix de la femme ne remplace pas celle de l'homme, mais elle y ajoute un élément d'amour que l'homme seul ne peut apporter au monde. Emma Pieczinska nous l'avait déjà dit : « Apportons à la chose publique des forces originales et créatrices qui lui ont un peu manqué jusqu'ici, celles de notre génie maternel ».

Nous pouvons nous demander pourquoi, chez nous, la collaboration entre femmes et hommes s'avère si difficile ? Nous sommes évidemment un peuple de caractère conservateur et les grands courants qui ont bouleversé le monde ces dernières années, ne nous ont pas encore atteints. Nous constatons cependant que la génération de nos enfants semble admettre déjà bien davantage que la nôtre la coopération pratique dans l'existence familiale par exemple ; la vie des camps de vacances d'une part, et le manque d'aides ménagères, de l'autre, ont appris à nos garçons à faire la cuisine, à balayer une chambre et même à langer les bébés, comme leurs sœurs. Celles-ci, par contre, se sont virilisées, et, dans les sports surtout, ne craignent pas d'affronter des tâches masculines.

Dans la vie professionnelle, où les femmes gagnent chaque jour du terrain, non pas par goût, mais par nécessité, la rivalité entre sexes semble jouer un plus grand rôle que la collaboration. Le jour où la femme sera payée en raison de ses capacités et non en raison de son sexe, et que sera réalisée la formule :

« à travail égal, salaire égal », on peut espérer que cette rivalité diminuera.

C'est dans la vie sociale que la paroi entre hommes et femmes paraît la plus étanche. Pourquoi y a-t-il tant de sociétés de femmes et de sociétés d'hommes qui, souvent, poursuivent le même but ? Pourquoi faut-il que, si souvent, Monsieur assiste à une séance de son côté et Madame à une réunion de l'autre ?

Habitude invétérée ?
Chez les femmes, il y a une certaine timidité, un complexe d'infériorité qui les rendent de demander aux hommes de collaborer avec elles. Chez les hommes, un sentiment de supériorité inné et une méconnaissance des qualités féminines. Peut-être, aussi, un instinct de défense. Pour remédier à cet état de choses, il faudrait multiplier les contacts, apprendre à se mieux connaître, lutter ensemble pour une même cause ou un même idéal. Nous connaissons des communautés religieuses où la priorité du sexe ne joue aucun rôle, où les femmes font partie des conseils de direction et prennent la parole comme les hommes, sans que cela paraisse le moins du monde extraordinaire.

Dans la vie politique enfin, ce qui semble rebouter le plus les femmes c'est l'esprit de parti. En cela elles se différencient nettement des hommes. C'est peut-être par inexpérience, mais c'est peut-être aussi parce qu'elles sont moins prises par la routine, et qu'elles ont besoin d'apporter quelque chose de nouveau. Dans les pays où on a donné récemment le droit de vote aux femmes (France et Italie), elles se sont montrées fort indépendantes. Dans aucun pays, du reste, elles n'ont renforcé les partis extrémistes.

Chez nous, les femmes ont commencé à faire leur apprentissage politique dans les grandes associations professionnelles, les syndicats. Quelques partis avancés leur ont ouvert leurs portes. Elles sont là à bonne école, semble-t-il, pour apprendre la collaboration. Quand elles seront électrices et éligibles, elles pourront revendiquer des places, dans les con-

seils communaux, surtout, où leurs qualités pratiques seront mises en valeur. Quelques citoyens genevois ont émis l'idée que le pays pourrait être en danger si une femme devenait Président de la Confédération. Mais nous n'en sommes pas encore là !

Nous sommes convaincues que l'élément féminin, avec les qualités qui lui sont propres, doit être représenté dans la direction du pays.

Nous désirons mettre nos forces au service de la communauté.

Nous demandons à partager les responsabilités des électeurs.

Nous sommes prêtes à assumer des charges officielles, spécialement en matière sociale, familiale et économique.

Tel était le message que nous avions affiché sur les murs de Genève avant la votation du 29 septembre sur le suffrage féminin.

C'est ainsi, Mesdames et Messieurs, que nous comprenons la collaboration entre hommes et femmes.

C'est sous cette forme que nous demandons à servir notre pays.

Hélène GAUTIER-PICTET.

L'assurance-vieillesse et survivants

Au cours de cet été, la question de l'assurance-vieillesse a marqué un grand pas en avant. A la fin d'août, un débat a eu lieu au Conseil national au terme duquel le projet gouvernemental a été accepté. Le Conseil des Etats, devra, lui, se prononcer au cours de la session de décembre.

Notre peuple a, pendant ces dernières années, vécu dans l'espoir que l'assurance-vieillesse se réaliserait. Voudra-t-il que cette loi soit soumise au référendum ? Si la volonté populaire devait s'exprimer, une telle consultation passionnerait certes l'opinion.

La situation faite aux femmes dans le projet de loi a retenu l'attention des organisations féminines. La Commission législative de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et la deuxième section du Secrétariat féminin suisse ont suivi de près l'évolution des travaux parlementaires.

Il n'est pas possible d'examiner en détail ici tous les points qui ont fait l'objet d'études approfondies, certaines ayant un caractère essentiellement technique.

Signalons qu'une pétition émanant du Secrétariat féminin suisse et de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, signée par de nombreuses associations, a été présentée au début de cette année. Elle concernait la situation de la femme célibataire mais les vœux qui y étaient émis n'ont pas été retenus.

Un sort plus favorable a été réservé aux revendications relatives à la femme divorcée. Le Secrétariat féminin suisse lança une pétition sur ce sujet et, en juillet, un mémoire préparé par la commission législative de l'AI-

L'Ecole d'Infirmières du Bon Secours GENEVE

forme : des infirmières professionnelles, des puéricultrices, des infirmières d'hygiène maternelle et infantile.

Programmes et renseignements :

Direction : 15, avenue Dumas

LA LIGNIÈRE Gland (Vaud) (tél. 9.80.61)

Etablissement médical, diététique et physiothérapique. Traite depuis 35 ans avec succès les affections du tube digestif (spécialement l'ulcère de l'estomac et du duodénum), du foie, du cœur et des reins.

Convalescences.

Médecin-chef : Dr. H. Müller.

Cures de repos

ASSURANCE POUR LA VIEILLESSE

RENTES VIAGÈRES

GARANTIES PAR L'ÉTAT

RENSEIGNEMENTS

MOLARD, 11

GENÈVE